

SOLIHA INTERVIENT SUR LE DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE en secteur diffus mais assure aussi le pilotage de plusieurs OPAH. Les OPAH peuvent bénéficier de subventions complémentaires. Vérifiez si votre commune est concernée.

OPAH de Saint-Malo Agglomération

Economies d'énergie, Adaptation, Habitat indigne ou dégradé

Maison de l'Habitat
23 rue Anita Conti à St Malo
0 800 30 50 80 (n° vert)
opah@stmalo-agglomeration.fr
Permanences sur rdv : mercredi et jeudi après-midi



Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Malo

OPAH de l'ex Louvigné Communauté

Economies d'énergie, Adaptation, Habitat indigne ou dégradé et Renouveau urbain

Maison de l'Agglomération
7 rue d'Alsace à Louvigné-du-Désert
Permanences SOLIHA : 1er vendredi du mois de 10h à 12h

**FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION**

OPAH du Val d'Ille - Aubigné

Economies d'énergie, Adaptation, Habitat indigne ou dégradé

Communauté de Communes

La Métairie

Permanence : 3ème jeudi du mois de 10h à 12h



Val d'Ille Aubigné

Communauté de Communes
1 place du Marché à St Aubin d'Aubigné

02 99 55 69 80

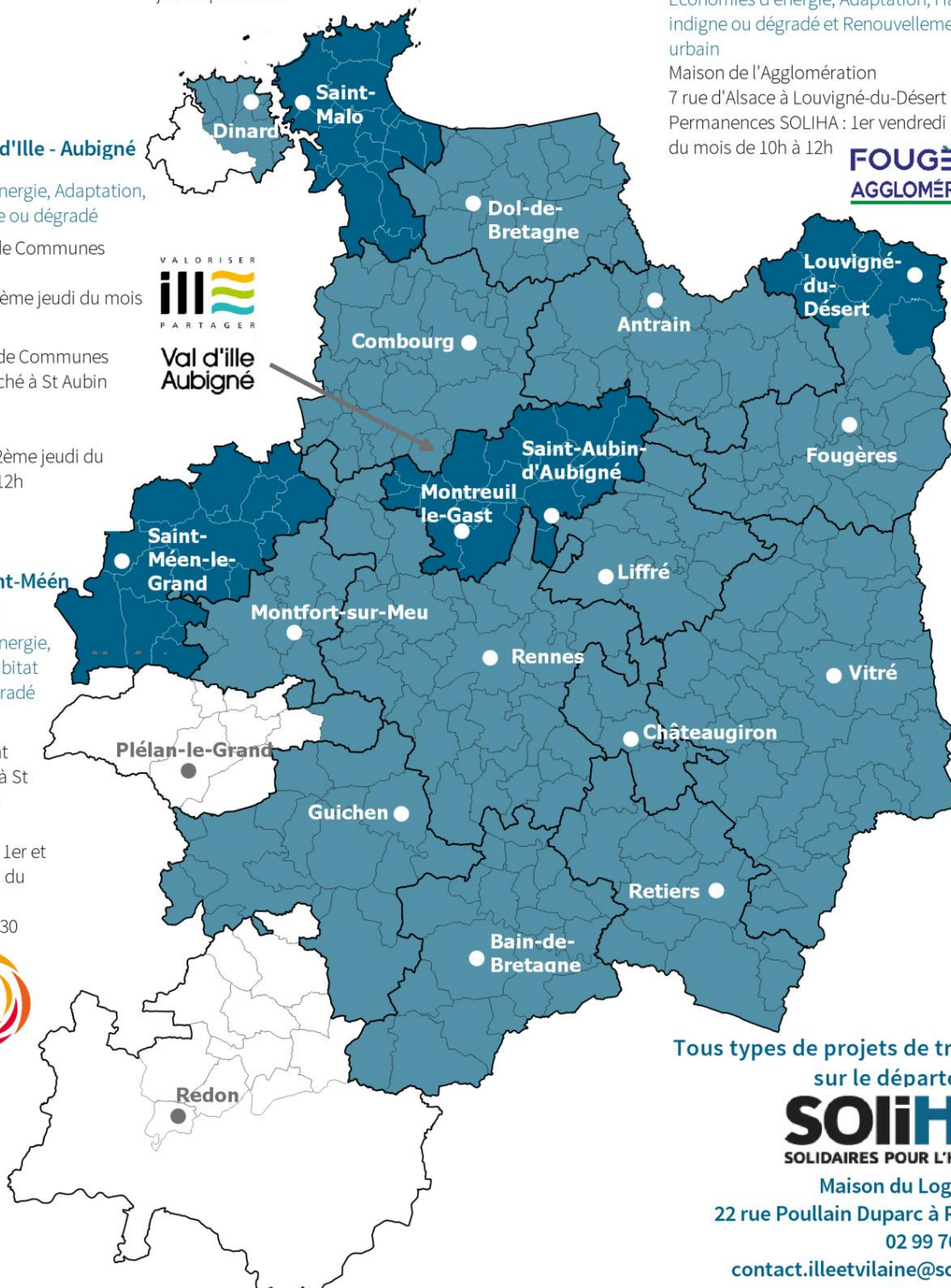
Permanence : 2ème jeudi du mois de 10h à 12h

OPAH de Saint-Méen - Montauban

Economies d'énergie, Adaptation, Habitat indigne ou dégradé

Maison du Développement
22 rue de Gaël à St Méen-le-Grand
02 99 09 49 45

Permanences : 1er et 3ème mercredi du mois de 13h30 à 16h30



Tous types de projets de travaux sur le département

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Maison du Logement
22 rue Poullain Duparc à Rennes
02 99 76 51 32
contact.illeetvilaine@soliha.fr

Permanences pour le département :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - contact libre
Les après-midis sur rdv